



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix mars, le Conseil municipal de Vert-le-Petit, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Louis ARAGON, sous la présidence de Laurence BUDELOT, Maire.

SONT PRESENTS : Laurence BUDELOT, Marie-José BERNARD, Vincent MERCIER, Laure VIEIRA, Jean-Michel LEMOINE, Jennifer ARNAUD, Gérard BOULANGER, Arnaud DALMAI, Patricia AUER, Denis BOULANGER, David DUNEAU, Eliane ZENERE, Sylviane MAZET, Daniel ROUM, Sophie MERCIER, Olivier HOURDOU, Odile BEOT, Vincent BERNIER, Chantal MASSILAMANY, Laurent BEGOT, François-Jean LEROY

ABSENT :

POUVOIR: Miguel PAIVA donne pouvoir à Denis BOULANGER, Audrey L'HER donne pouvoir à Laure VIEIRA

LE SECRETAIRE DE SEANCE EST : Eliane ZENERE

Début de séance 20h30

N°1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2020

Le Conseil Municipal après avoir délibéré ;

✍ **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil municipal réuni le 09 décembre 2020

VOTE:

POUR	23
CONTRE	0
ABSTENTION	0

N°2 - COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Décisions du Maire hors service Urbanisme

2020-074	01/02 /2020	AVENANT N°0001 DE LA SMACL - REVISION DE LA SUPERFICIE "DOMMAGE AUX BIENS"	Prestataire :	SMACL	
			objet :	Evolution de contrat - Révision de la superficie d'assurance du Parc Immobilier	
			Superficie	au 1er janvier 2021 = 11 489 m2	
2020-077	09/12 /2020	TARIFS ACTIVITES JEUNES	Objet :	Atelier manuel "cartonnage" - 8 participants	
			Tarif :	15€/enfant	12€/ enfant pour le 2e enfant issu de la même famille
			date :	mercredi 16 décembre 2020	
			lieu :	Salle Louis Aragon	

2020-078	10/12/2020	MISE EN PLACE DE LA SIGNATURE ELECTRONIQUE ENTRE LA COMMUNE ET LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ESSONNE	Objet :	Abonnement annuel BL DEMAT pour un montant de 274 € HT		
			Prestataire :	Berger Levrault - logiciel pour envoi par dématérialisation		
			Prestations:	1 certificat électronique Sérénité 3 ans RGS pour un montant de 450 €HT		
				Mise en service du contrat BLES pour un montant de 420 € HT		
2020-081	14/12/2020	TARIF FRAIS DE GESTION CALCUL QUOTIENT FAMILIAL	Objet :	frais de gestion calcul du quotient familial retardataire		
			Tarif :	35 €		
			date	à compter du 1er janvier 2021		
2020-082	14/12/2020	TARIFS CLASSE DECOUVERTE 2021	Objet :	Tarif applicable au séjour de la classe découverte du 19 au 28 mai 2021		
			Tableau des tarifs :	Quotient	Participation familles /séjour	Paiement en 5 fois : montant par mois
				Quotient 1	117,00 €	23,40 €
				Quotient 2	160,00 €	32,00 €
				Quotient 3	233,00 €	46,60 €
				Quotient 4	306,00 €	61,20 €
				Quotient 5	378,00 €	75,60 €
				Quotient 6	451,00 €	90,20 €
				Quotient 7	539,00 €	107,80 €
2020-084	30/12/2020	CONVENTION DEPARTEMENTALE - PERMANENCES DE TRAVAILLEURS SOCIAUX	Objet :	Permanence d'une juriste coordinatrice		
			Tarif :	1€ symbolique/AN		
			Durée :	1 an et prorogation annuelle par tacite reconduction pendant 12 ans		
			Permanence :	3e mardi de chaque mois de 9h à 12h30		
			lieu :	4 rue du général Leclerc, 91710 VERT-LE-PETIT		
2021-01	04/01/2021	CONTRAT DE CONCEPTION GRAPHIQUE DES REVUES MUNICIPALES ET DES DOCUMENTS D'INFORMATIONS	Prestataire :	Stéphane Huvé		
			Prestations :	Création de la maquette du magazine municipale au nombre de 3 par an		
				Création de supports d'informations		
				Refonte graphique du site internet		
			Tarif :	18 300€ TTC		
2021-02	11/01/2021	CONTRAT ENTRETIEN ET MAINTENANCE AIRE DE JEUX	date	du 1er janvier au 31 décembre 2021		
			Prestataire :	RécréAction		
			Objet :	Entretien et maintenance Aire de jeux		
			Tarif :	7 801€ HT		
			Prestations :	Contrôle fonctionnel - Contrôle de sûreté global - Contrôle des sols synthétiques - Test de charge - Maintenance de routine - Nettoyage en profondeur des jeux et sols - Traitement surface bois et métal		
			Durée :	1 an - tacite reconduction sur 4 ans		
			Lieu :	Ensemble des aires collectives de jeux de la commune		
2021-04	12/01/2021	CONTRAT DE CESSION SPECTACLE "LOTTE AU PAYS DES REVES	Prestataire :	Compagnie du néant		
			Tarif	545 €		
			Date	26 mars 2021 à 10h15 - Espace Jean-Louis BARRAULT		
2021-05	12/01/2021	CONTRAT DE CESSION SPECTACLE "LE BOL	Prestataire :	Compagnie Les Singuliers		
			Tarif	498 €		

		MAGIQUE"	Date	10 avril 2021 à 14h - Espace Jean-Louis BARRAULT
2021-06	14/01/2021	SIGNATURE D'UN BAIL A USAGE PROFESSIONNEL	Objet :	Bail à usage professionnel pour l'exercice d'une activité de médiatrice familiale à partir du 1er février 2021 pour un loyer mensuel de 130 €
2021-07	20/01/2021	AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE LOCATION & MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS	Objet :	Photocopieur Mairie (compta/com) - Ajout accessoires IM C3000 - N°Série 3109R713968
			Prestations :	1 finisseur livret SR3270 1 unité de transport papier B 1 O.DY Pack intégral connect pour un montant de 95 € HT de location par trimestre
2021-09	29/01/2021	SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 DU CONTRAT PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ SERVIGECO	Objet :	Suppression du Poste 3 - nettoyage et pompage du bac à graisse le coût annuel de la prestation supprimée est de : 847,80 € HT soit 1 017,36 € TTC pour 2 passages par an
2021-10	02/02/2021	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'OUTILS D'ANIMATION/EXPOSITIONS	Prestataire :	Médiathèque Départementale Essonne
			Tarif	Gratuit
			Date	Du 01/01/2021 au 31/01/2023
2021-11	12/01/2021	CONTRAT DE CESSION SPECTACLE "LOUPE"	Prestataire :	Sur mesure spectacles - Spectacle "LOUPE"
			Tarif	890 €
			Date	31 mai 2021 à 14h

Décisions du Maire relatifs au service d'urbanisme

2020-075	08/12/2020	DIA 20-045	Ref. :	DIA 20-045
			lieu :	48 bis rue du Général Leclerc
2020-076	08/12/2020	DIA 20-046	Ref. :	DIA 20-046
			lieu :	10 place de la Mairie
2020-079	11/12/2020	DIA 20-047	Ref. :	DIA 20-047
			lieu :	30 rue de la cheminée Blanche
2020-080	11/12/2020	DIA 20-048	Ref. :	DIA 20-048
			lieu :	1 rue Françoise Dolto
2020-083	28/12/2020	DIA 20-049	Ref. :	DIA 20-049
			lieu :	32 rue Marcel Charon
2021-03	12/01/2021	DIA 21-001	Ref. :	DIA 20-001
			lieu :	12,14,16 rue Marcel Charon, 30,32,34 rue de la cheminée Blanche
2021-08	22/01/2021	DIA 21-002	Ref. :	DIA 20-002
			lieu :	40 rue Marcel Charon
2021-12	05/02/2021	DIA 21-003	Ref. :	DIA 20-003
			lieu :	32 rue Pasteur

Le Conseil Municipal,

➡ **PREND ACTE** du relevé de décisions du Maire.

DELIBERATIONS EN MATIERE D'URBANISME

N°3 - OPPOSITION DU TRANSFERT DE COMPETENCE PLU A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

✚ **S'OPPOSE** au transfert de la compétence en matière de PLU ou documents d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales à la Communauté de Communes du Val d'Essonne.

✚ **MAINTIENT** la compétence communale en matière de PLU ou documents d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales.

✚ **DEMANDE** au Conseil Communautaire du Val d'Essonne de prendre acte de cette décision d'opposition.

VOTE:

POUR	23
CONTRE	0
ABSTENTION	0

N°4 - APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU N°2

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

✚ **APPROUVE** la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Vert-le-Petit tel qu'il est annexé à la présente délibération.

✚ **DIT** que la présente délibération fera l'objet des modalités de publicité suivantes :

- un affichage en Mairie pendant un mois,
- mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département conformément à l'article R.153-21 du Code de l'urbanisme,
- une publication au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

✚ **DIT** que, conformément à l'article L.153-22 du Code de l'urbanisme, la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vert-le-Petit approuvée est tenue à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme, ainsi qu'à la Préfecture de l'Essonne.

✚ **DIT** que par dérogation au troisième alinéa de l'article L. 153-23, l'acte approuvant une modification simplifiée devient exécutoire à compter de sa publication et de sa transmission au Préfet dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du Code général des collectivités territoriales.

✚ **DIT** que la présente délibération et la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vert-le-Petit seront transmises pour information aux personnes publiques.

VOTE:

POUR	22
CONTRE	0
ABSTENTION	0
NE PREND PAS PAR AU VOTE	1

DELIBERATIONS EN MATIERE D'ADMINISTRATION GENERALE

N°5 - CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC CONCERNANT LA PRODUCTION ET LIVRAISON DE REPAS POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES - DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA CAO

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

✚ **DESIGNE** Laurence BUDELOT, en qualité de membre titulaire et Marie-José BERNARD, en qualité de membre suppléant pour siéger à la commission d'appel d'offres de ce groupement.

DELIBERATIONS DE RESSOURCES HUMAINES

N°6 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

✚ **DECIDE :**

La création des postes suivants :

Filière administrative :

- 1 poste de Rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet

✚ **ADOpte** Le tableau des effectifs annexé à la présente délibération

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 10 MARS 2021

GRADES	Nbre de postes	Catégori e	EFFECTIF POURVU				Emploi Vacant	Effectif Budgétair e
			TITULAIRES		NON TITULAIRES			
			TC	TNC	TC	TNC		
FILIERE ADMINISTRATIVE	12		9	0	1	0	2	10
Attaché Territorial Principal	1	A	1					1
Rédacteur principal 1ère classe	1	B	1					1
Rédacteur principal 2ème classe	1	B			1			1
Rédacteur	1	B					1	0
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	5	C	5					5
Adjoint Administratif	3	C	2				1	2
FILIERE TECHNIQUE	25		15	1	4	5	1	22.91
Agent de Maîtrise	1	C	1					1
Adjoint Technique Principal 1ère cl	2	C	2					2
Adjoint Technique	22	C	12	1	4	5	1	19.91
FILIERE ANIMATION	5	0	1	0	4	0	0	5
Adjoint d'Animation ppal 2°cl	1	C	1					1
Adjoint d'Animation	4	C			4			4
FILIERE SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE	8		1	0	5	0	2	6
Infirmière en soins généraux de classe normale	1	A					1	0
Conseiller Socio éducatif	1	A			1			1
Educateur de Jeunes Enfants 2ème classe	1	A			1			1
Auxiliaire puériculture principal de 2ème classe	4	C			3		1	3
Agent spéc.ppal 2cl ecoles mat.	1	C	1					1
FILIERE SECURITE	1		0	0	0	0	1	0
Gardien-Brigadier	1	C					1	0
TOTAL BUDGETAIRE	51		26	1	14	5	6	43.91

VOTE:

POUR	23
CONTRE	0
ABSTENTION	0

N°7 - MODIFICATION DES STATUTS DU SIARCE

Le Conseil Municipal,

✚ **ADOpte** les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau ci-annexés ;

✚ **MANDATE** le Président du Siarce pour solliciter Messieurs les Préfets de l'Essonne, de Seine et Marne et du Loiret afin d'arrêter les nouveaux statuts du SIARCE par arrêté inter préfectoral.

VOTE:

POUR	18
CONTRE	5
ABSTENTION	0

N°8 - MODIFICATION DU PERIMETRE DU SIARCE PAR ADHESION DE LA COMMUNE DE BREUILLET

Le Conseil Municipal,

✚ **APPROUVE** l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau de la commune de Breuillet au titre de la compétence Mobilité Propre,

✚ **AUTORISE** Monsieur le Président du SIARCE à solliciter Madame la Préfète de Seine et Marne ainsi que Messieurs les Préfets de l'Essonne et du Loiret afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

VOTE:

POUR	23
CONTRE	0
ABSTENTION	0

N°9- TRANSFERT DE LA COMPETENCE « MOBILITE PROPRE » AU SIARCE (IRVE)

POINT REPORTE

DIVERS

N°10- AVIS ENQUETE PUBLIQUE STRUCTIL

Le Conseil Municipal,

👉 **APPROUVE** la demande d'autorisation environnementale

VOTE:

POUR	17
CONTRE	0
ABSTENTION	6

N°11- COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL 2019 DU SYNDICAT ESSONNE NUMERIQUE

Le Conseil Municipal,

👉 **PREND ACTE** de la communication du document :

- **ESSONNE NUMERIQUE RAPPORT ANNUEL 2019**

N°12- QUESTIONS DIVERSES

a. MOTION – GESTION DU SIREDOM

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

👉 **N'APPROUVE PAS** la motion déposé par le groupe « Cœur Vertois »

VOTE:

POUR	6
CONTRE	17
ABSTENTION	0

b. VŒUX – Renonciation Vice-présidence du SIARCE

Conformément à l'article du règlement intérieur du Conseil Municipal, les vœux ne donnent pas lieu à voter

Fin de séance : 21h40

**Laurence BUDELOT,
Maire de Vert-le-Petit**

